

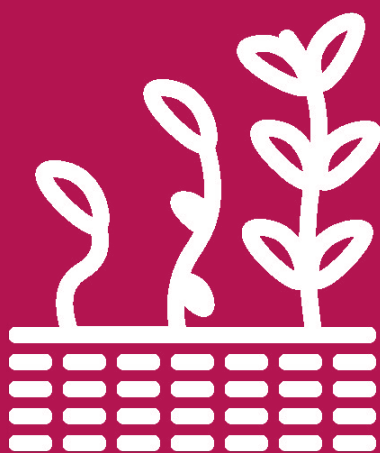
Licence Professionnelle

Sciences, Technologies, Santé

2024-2025

Productions végétales

Gestion de la Santé des Plantes



LP GSP

Apprentissage

Contrat Pro.



CONNAISSANCES
université
angers



L'INSTITUT
agro **Rennes**
Angers



SOMMAIRE

CONTENUS

03

Contacts de la formation

04

Calendrier

05

Calendrier alternance

06

Présentation de la formation

08

Volumes horaires et évaluations

10

Contenus des enseignements
Semestre 1

12

Contenus des enseignements
Semestre 2

Sommaire interactif
pour revenir au sommaire
cliquer sur 



CONTACTS

Sandrine TRAVIER : **Directrice adjointe à la pédagogie**
sandrine.travier@univ-angers.fr

Benjamin BARRE : **Directeur des études Portail SVTC**
benjamin.barre@univ-angers.fr

Pascal POUPARD : **Responsable pédagogique et président du jury**
Tél. : 02 41 22 57 57
pascal.poupard@univ-angers.fr

Josiane LE CORFF : **Co-responsable pédagogique**
Tél. : 02 41 22 54 85
josiane.lecorff@agrocampus-ouest.fr

Lucie CESBRON : **Gestion de la scolarité et des examens**
Tél. : 02 41 73 54 60
lucie.cesbron@univ-angers.fr

Charlotte BROSSET : **Alternance**
Tél. : 02 41 73 52 17
re.sciences@contact.univ-angers.fr

Scolarité - Examens

Bâtiment A, Rez-de-chaussée
Horaires d'ouverture
8h30 – 12h30
13h30 – 17h00
Du lundi au vendredi



CALENDRIER

Rentrée 1 ^{er} semestre	Lundi 02 septembre 2024
Projet tutoré	Du lundi 30 septembre 2024 au vendredi 04 octobre 2024
<i>Vacances d'automne</i>	 <i>Samedi 26 octobre 2024 au dimanche 03 novembre 2024</i>
Révisions	Du lundi 16 décembre 2024 au mercredi 18 décembre 2024
Examen 1 ^{er} semestre Session 1	Du Jeudi 19 décembre 2024 au Vendredi 20 décembre 2024
<i>Vacances de fin d'année</i>	 <i>Samedi 21 décembre 2024 au dimanche 05 janvier 2025</i>
Projet tutoré	Du Lundi 06 janvier 2025 au vendredi 10 janvier 2025
SIVAL	Du mardi 14 janvier 2025 au jeudi 16 janvier 2025
Soutenance projet tutoré	Vendredi 14 février 2025
Révisions	Du lundi 24 février 2025 au mercredi 26 février 2025
Examen 2 ^{ème} semestre Session 1	Du jeudi 27 février 2025 au vendredi 28 février 2025
<i>Vacances d'hiver</i>	 <i>Samedi 15 février 2025 au dimanche 23 février 2025</i>
Stage en entreprise	Du lundi 03 mars 2025 au vendredi 30 mai 2025 (au plus tard 30/08/25)
Soutenances de stage	Jeudi 03 et vendredi 04 juillet 2025
Jurys examens Session 1	Vendredi 04 juillet 2025
Examens Session 2	Du jeudi 28 août 2025 au vendredi 29 août 2025
Jury final	Lundi 01 septembre 2025

Planning susceptible de modifications





LICENCE PROFESSIONNELLE PRODUCTIONS VEGETALES

Parcours Gestion de la santé des plantes



2025

Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
	31 J		31 M	31 V		31 L		31 S		31 J

Formation à l'Université
Périodes en entreprise
Jours fériés

Soutenances* (selon convocation sinon entreprise)
Examens
Week-end

Date de la rentrée universitaire : lundi 2 septembre 2024

*Droits à congés pour révisions (L3/LPro/M2) "5 jours de congés supplémentaires pour révision à accorder par l'employeur sur période en entreprise" (Code du travail article L6222-35)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les étudiants formés doivent apparaître comme des personnes ressources dans le domaine de la protection des végétaux. En ce sens, ils se doivent notamment de :

- Posséder une bonne connaissance du secteur végétal et de son organisation, en particulier dans le domaine des productions végétales spécialisées.
- Savoir identifier, diagnostiquer et résoudre des problèmes phytosanitaires
- Proposer et mettre en œuvre des méthodes de lutte techniquement satisfaisantes, économiquement viables, respectueuses de l'environnement et de la santé publique.
- Connaître les méthodes de protection alternatives à la lutte chimique et en assurer la mise en œuvre.
- Posséder une bonne connaissance des aspects réglementaires du secteur de la santé des plantes et d'homologation des produits phytosanitaires.
- Maîtriser leur communication dans un cadre professionnel.

MÉTIERS VISÉS AVEC LA LICENCE PROFESSIONNELLE

- Responsable de vente et de conseil dans l'agrofourniture.
- Cadre technique chargé du conseil phytosanitaire.
- Responsable technique chargé du diagnostic.
- Responsable technique d'expérimentation en protection des plantes.
- Responsable technique de services publics gestionnaires d'espaces verts.
- Responsable de la mise en œuvre des cahiers des charges et de la réglementation.
- Technico-commercial protection des plantes.
- Responsable technique chargé de mission environnement.
- Responsable technique chargé de projet homologation.
- Responsable technique contrôles phytosanitaires.
- Formateur protection des cultures.
- Prospecteur surveillance du territoire.
- Spécialiste protection biologique intégrée.
- Coordinateur de méthodes de protection des plantes.
- Chef de culture.



SÉLECTION DES CANDIDATS

La formation est ouverte aux étudiants ayant acquis :

- L2 Sciences et Technologies mention Sciences du Vivant.
- L2 formation Ingénieur en Horticulture et Paysage (Institut Agro Rennes - Angers).
- BTS Agricole (BTSA) Secteur Production : Agronomie Productions Végétales, Analyse et conduite de système d'exploitation, Production horticole, Viticulture-Oenologie.
- BTSA Secteur Aménagement : Aménagements paysagers, Gestion et protection de la nature.
- BTSA Technico-commercial.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Les étudiants sont recrutés après examen de leur dossier dans la limite de 20 places disponibles (Formation Initiale, Formation Continue ou étudiant.e.s en alternance), avec constitution d'une liste d'admission et d'une liste complémentaire.

Modalités de mise en œuvre de la validation des acquis professionnels et des acquis de l'expérience (administration, voir la Direction de la Formation Continue).

L'audition auprès d'un jury composé de professionnels et d'enseignants et l'établissement d'un portefeuille de compétences sont mis en œuvre et analysés pour valider les acquis professionnels et personnels.



VOLUMES HORAIRES - ÉVALUATIONS

SEMESTRE 1											30 ECTS	
UE	Matières	ECTS	Coef.	Volumes horaires				Contrôle des connaissances				
				Total	CM	TD	TP	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session	Durée exam.	
								Assidus	D.A.			
S5 UE1 GSP	Connaissance des bioagresseurs	6	1,5	57	25	12	20	0,7 CT +	1 CT	0,7 CT +	2h	
	Épidémiologie et prévisions des risques			15	5	10		0,3 TP		0,3 TP		
S5 UE2 GSP	Connaissance et gestion des produits phytosanitaires	6	1,5	29	12	10	7	0,7 CT +	1 CT	0,7 CT +	2h	
	Mécanisme de résistance des bioagresseurs aux pesticides			36	20	5	11	0,3 TP		0,3 TP		
S5 UE3 GSP	Méthodes de lutte alternatives aux pesticides	8	2	62	27	15	20	0,7 CT +	1 CT	0,7 CT +	3h	
	Développement durable			18	9	9	0	0,3 TP		0,3 TP		

SEMESTRE 2											30 ECTS	
UE	Matières	ECTS	Coef.	Volumes horaires				Contrôle des connaissances				
				Total	CM	TD	TP	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session	Durée exam.	
								Assidus	D.A.			
S6 UE1 GSP	Connaissance de l'entreprise	5	1	28	13		15	0,5 CT +	1 CT	0,5 CT +	1h30	
	Référentiel qualité			27	12		15	0,5 CC		0,5 CC		
S6 UE2 GSP	Risques et réglementation	5	1	50	25	25		0,5 CT +	1 CT	0,5 CT +	1h30	
				0,5 CC				0,5 CC		0,5 CC		
S6 UE3 GSP	Informatique et internet	5	1	25	9		16	0,5 CT +	1 CT	0,5 CT +	1h30	
	Biostatistiques			25	12		13	0,5 CC		0,5 CC		
S6 UE4 GSP	Anglais scientifique et technique	5	1	30			30	0,5 CT +	1 CT	0,5 CT +	1h30	
	Expression et communication			20			20	0,5 CC		0,5 CC		
S6 UE5 GSP	Projet tutoré	8	2					0,7 CT +	0,7 CT +	0,7 CT +	0h30	
								0,3 Oral	0,3 Oral	0,3 Oral		
S6 UE6 GSP	Stage	12	3					0,65 CT +	0,65 CT +	0,65 CT +	0h30	
								0,35 Oral	0,35 Oral	0,35 Oral		

Attention

En seconde session, des oraux pourront remplacer les épreuves écrites lorsque l'effectif, la pédagogie ou la matière peuvent le justifier.



Première session

— Les enseignements sont regroupés en Unités d'Enseignement semestrialisées et capitalisables. Le contrôle des connaissances donne lieu à un contrôle continu et/ou à un examen terminal pour chaque matière. Le contrôle continu peut avoir lieu sous forme écrite ou orale.

— Une première session d'examen est organisée à la fin de chaque semestre pour les examens terminaux des unités d'enseignements concernées. Elle comprend donc les contrôles continus, les TP et les examens des premiers et deuxièmes semestres.

— Pour le déroulement des examens, le règlement général en vigueur à l'Université est appliqué.

— La note finale de chaque Unité d'Enseignement est constituée de la moyenne des notes d'écrit et/ou d'oral des matières de cette unité d'enseignement.

— Une Unité d'Enseignement pour laquelle l'étudiant aura obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20, est définitivement acquise.

— Une note supérieure ou égale à 10/20 dans une matière obtenue en première session est reportée pour la deuxième session.

— Le diplôme est acquis sur la base de la moyenne générale entre les Unités d'Enseignements avec compensation entre unités et selon les coefficients présentés dans le tableau ci-dessus.

— La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.

Deuxième session

La deuxième session est organisée fin août. Elle donne lieu à des épreuves écrites ou orales. Les notes de la deuxième session remplacent les notes inférieures à 10/20 de la première session.

La moyenne générale (M) de la licence professionnelle permet d'obtenir une mention définie comme suit :

- $10 = M < 12$: mention passable
- $12 = M < 14$: mention assez bien
- $14 = M < 16$: mention bien
- $> 16 = M$: mention très bien

Absence

— L'assiduité à tous les enseignements est obligatoire.

— Une absence non justifiée à une épreuve élimine automatiquement le candidat pour la session.

— Toute absence justifiée à un contrôle fait l'objet d'une épreuve de remplacement.

Dispenses d'assiduité

Sont dispensés d'assiduité les étudiants qui justifient d'une activité salariée au moins partielle. Les dispenses sont délivrées par l'équipe pédagogique



CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 1

UE1

CONNAISSANCE DES BIOAGRESSEURS ÉPIDÉMIOLOGIE ET PRÉVISION DES RISQUES

Knowledge of pest and disease agents, weed science Epidemiology and risk forecasting

Responsable **Thomas Guillemette**
Intervenants **Anthoine G., Augé N., Berruyer R., Boureau T., Carbonne B., Courtial J., Georges C., Guillemette T., Jaloux B., Jullien J., Le Corff J., Picard D., Poupard P., Tassus X., Tricault Y., Vandekerckhove L.**

• OBJECTIFS

Posséder des connaissances sur les adventices et les bioagresseurs des cultures spécialisées (agents pathogènes, ravageurs) et leurs auxiliaires (prédateurs), en symptomatologie et diagnostic, en épidémiologie et prévisions des risques.

• CONTENUS

- Présentation des adventices et des principaux bioagresseurs (virus, viroïdes, bactéries, champignons, nématodes, insectes), des auxiliaires (insectes), des symptômes et des cycles infectieux.
- Méthodes et démarches du phytodiagnostic, visites de laboratoires d'analyses et de diagnostic (SNES-GEVES, ANSES).
- Notion d'épidémiologie.
- Prévisions des risques et outils d'aide à la décision.

UE2

CONNAISSANCE ET GESTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES MÉCANISMES DE RÉSISTANCE DES BIOAGRESSEURS AUX PESTICIDES

*Plant protection products and their management
Pesticide resistance mechanisms in pests and disease agents*

Responsable **Josiane Le Corff**
Intervenants **Duval C., Coulou J., Courtial J., Guillemette T., Hudhomme P., Le Corff J., Lemarquand A., Raymond V., Tricault Y., Zennaro G.**

• OBJECTIFS

Posséder des connaissances sur la lutte chimique, les produits phytosanitaires conventionnels et leur gestion (familles, formulations, modes d'action, techniques d'application), et sur le développement de mécanismes de résistance chez les bioagresseurs et les adventices

• CONTENUS

- Présentation générale des pesticides, conventionnels, mode d'application des produits phytosanitaires et exemples en situations professionnelles (visite d'un local de produits phytosanitaires, exemple de l'Unité Expérimentale horticole, INRAE Beaucauzé).
- Historique sur l'usage des insecticides, différentes familles d'insecticides et mécanismes de résistance.
- Présentation des familles de fongicides et de leur mode d'action. Résistance des champignons aux fongicides.
- Utilisation des herbicides et résistance des adventices.
- Traitement des semences (enrobage et pelliculage) : enjeux et techniques d'application.
- Visite de l'entreprise TechniSem-Seed Lab (Longué-Jumelles, 49).



MÉTHODES DE LUTTE ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Alternative pest control methods
Sustainable development

Responsable **Pascal Poupard**
Intervenants **Bastide F., Berruyer R.,
Carbonne B., Ferre A., Gaucher M.,
Georges C., Jaloux B., Jullien J.,
Lemarquand A., Poisblaud C., Rabolin C.,
Souriau R., Tricault Y., Triollet R., Villais P.**

▪ OBJECTIFS

- Connaître les mécanismes des méthodes de lutte alternatives (prophylactique, biologique, génétique) et appréhender la gestion intégrée et raisonnée des moyens de protection des cultures
- Appréhender les notions de développement durable et les orientations issues du Grenelle de l'Environnement.

▪ CONTENUS

- Les différents types de méthodes de lutte, notions de lutte raisonnée et intégrée.
- Méthodes prophylactiques et culturales.
- Utilisation des variétés résistantes aux bioagresseurs.
- Confusion sexuelle contre les insectes ravageurs, lutte biologique par l'utilisation d'auxiliaires des cultures.
- Les stimulateurs des défenses naturelles des plantes et produits de biocontrôle.
- Productions en agriculture biologique et biodynamie.
- Concepts de l'agroécologie.
- Visite d'une entreprise horticole (protection biologique intégrée) et de parcelles expérimentales à l'Unité Expérimentale Horticole, INRAE Beaucozézé.
- Présentation de la protection biologique intégrée (PBI) sur le terrain, au sein d'une exploitation maraîchère, viticole ou d'un parc paysager.
- Développement durable et utilisation d'indicateurs environnementaux.

Semestre 2

UE1

CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE RÉFÉRENTIELS QUALITÉ

*The professional sector of plant protection
Data repositories for quality and certification*

Responsable **Pascal Poupard**
Intervenants **Brun H., Jullien J., Lagalle L.,
Lemarquand A., Nicolas C., Pasquier C.,
Paul-Boncour A., Veronesi C.**

• OBJECTIFS

Posséder une bonne connaissance des entreprises du secteur végétal et être capable de mettre en œuvre la démarche qualité (référentiel, normes ISO, BPL, PBE, cahier des charges...).

• CONTENUS

- Présentation des filières en cultures spécialisées, du réseau d'acteurs et visite du parc Terra Botanica
- Rôle et missions d'organismes de ce réseau (exemples de SEMAE, du Comité Départemental du Développement Légumier et d'un laboratoire travaillant sur les plantes parasites).
- Certifications d'entreprise et systèmes qualité en horticulture, visite d'entreprise.
- Référentiel qualité et protection fruitière intégrée (UE Horticole INRAE Beaucauzé).
- Présentation des structures et métiers dans les domaines de la santé et de la protection des végétaux, en lien avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (toutes filières végétales).

UE2

RISQUES ET RÉGLEMENTATION LIÉS À LA PROTECTION DES PLANTES

Risk management and regulation in plant health protection

Responsable **Pascal Poupard**
Intervenants **Brun H., Chateau C.,
Giacomini S., Leguay A., Lemarquand A.,
Octau S., Protsenko Q., Saint-Macary M.-E.,
Tassus X.**

• OBJECTIFS

Connaître les risques en terme environnemental et de santé publique et les réglementations à respecter dans le cadre des bonnes pratiques phytosanitaires en lien étroit avec les mesures prises dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

• CONTENUS

- Plans Ecophyto et autres mesures issues du Grenelle de l'environnement.
- Réglementation phytosanitaire relative aux bioagresseurs des plantes.
- Risques et réglementation relatifs au stockage et à l'application de produits phytosanitaires.
- Le diagnostic phytosanitaire et la gestion du risque phytosanitaire en production.

UE3

INFORMATIQUE ET INTERNET BIostatISTIQUES

Data processing and the internet – biostatistics

Responsable **Jérémy Clotault**
Intervenants **Clotault J., Secondi J., Garreau F.**

• OBJECTIFS

>informatique et internet

La formation approfondira divers éléments de culture numérique. Outre maîtriser l'utilisation de différents logiciels (traitement de texte, tableurs...) en utilisant à la fois les logiciels libres et les logiciels proprié-



taires, il s'agira également de se familiariser avec des outils de travail collaboratif à distance, de se sensibiliser aux aspects juridiques et éthiques du numérique et de présenter le résultat de travaux collaboratifs en ligne et en présentiel en mobilisant les techniques de recherches acquises. Le PiX, qui permet une certification des compétences numériques des citoyens tout au long de la vie, sera présenté.

> Biostatistiques

Savoir analyser statistiquement des données issues d'expérimentations biologiques. Acquérir les bases nécessaires pour réaliser une analyse de données et répondre à une question biologique à l'aide de tests statistiques simples. Comprendre l'utilité des tests statistiques et quelles sont les règles générales qui permettent leur construction. Être en mesure d'organiser les données pour réaliser une analyse statistique simple sur un jeu de données. Apprendre à sélectionner le test statistique adapté à la question biologique posée.

• CONTENUS

> Informatique et internet

- Utilisation de différents logiciels.
- Outils de travail à distance.
- Recherche d'informations.
- Présentation de travaux.

> Biostatistiques

- Statistiques descriptives.
- Test d'hypothèse.
- Test khi-deux, de Fisher.
- Tests t, ANOVA. égression linéaire
- TP : Utilisation d'Excel pour traiter, trier et analyser des données , Test khi-deux, de Fisher.
- Tests t, ANOVA , Corrélation et régression linéaire, initiation au programme et environnement logiciel R.

ANGLAIS SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EXPRESSION ET COMMUNICATION

*Scientific and technical english
Expression and communication*

Responsable **Sabrina Sebti**
Intervenants **Sebti S., Salat A.**

• OBJECTIFS

Connaître les techniques de communication orale et écrite et le vocabulaire professionnel spécifique à la spécialité (en français et anglais). Savoir communiquer, et plus particulièrement dans le domaine de la biologie et de la santé des plantes.

> Anglais

— Anglais de spécialité

Dans la thématique de l'environnement et des plantes en particulier : travail sur la compréhension de documents écrits et oraux ; acquisition du vocabulaire de base des plantes et leurs problématiques ; présentations orales et débats.

— Anglais général :

Productions écrites ; travail individualisé sur la grammaire de base ; activités de communication orale (communication de la vie courante ; se présenter ; téléphoner).
— Anglais professionnel (sur demande) : Travail sur CV ; lettre de motivation ; entretien d'embauche.

> Expression et communication

Communication pour l'emploi :

— Présenter, expliquer et justifier son projet professionnel.

— Optimiser le CV, la lettre de motivation, l'entretien.

Communication dans le travail :

— Animer une réunion. Travailler en groupe.

— Préparer une présentation. Prendre la parole dans le groupe.

— Savoir expliquer et vulgariser les connaissances d'un spécialiste.

Expression et communication universitaire :

— Savoir argumenter dans une langue claire et correcte sur les thèmes en rapport avec la spécialisation professionnelle.

— Rédiger un rapport de stage.

— Préparer une soutenance.



PROJET TUTORÉ*Tutored project*Responsables **Josiane Le Corff, Pascal Poupard****- OBJECTIFS****Étudiant.e.s en Formation Initiale et Continue :**

Réaliser un projet de groupe (maximum 4 étudiant.e.s) en lien avec une structure professionnelle permettant de développer un outil pour l'entreprise, développer une méthodologie de travail, savoir présenter le projet à l'écrit et à l'oral, apprendre à travailler en équipe.

(voir document spécifique)

Alternant.e.s :

présentation orale des missions développées en entreprise (voir document spécifique)

STAGE*Internship*Responsables **Josiane Le Corff, Pascal Poupard** (3 mois minimum)**- OBJECTIFS**

Le mémoire de stage doit permettre à l'étudiant.e de présenter de façon claire et synthétique sa problématique, les résultats obtenus et d'être critique par rapport à ses propres résultats afin de proposer de nouvelles pistes d'investigation. Pour la rédaction de ce mémoire, l'étudiant.e mettra à profit les enseignements acquis lors de la formation, notamment les outils informatiques, biostatistiques, d'anglais et d'expression et communication.

l'étudiant.e doit rédiger un mémoire structuré de 25 pages maximum. Des consignes précises pour la rédaction de ce mémoire sont données par les responsables pédagogiques avant le stage (voir document de référence dédié). Pour la rédaction du mémoire, l'étudiant.e est encadré par son tuteur professionnel au niveau de l'entre-

prise et par son enseignant-tuteur.

Le professionnel-tuteur fera un suivi régulier des activités du stagiaire au sein de l'entreprise et remplira une fiche d'appréciation à l'issue du stage qui sera utilisée pour l'évaluation finale du travail par le jury d'évaluation de stage. L'enseignant-tuteur s'informe du bon déroulement du stage auprès de l'entreprise (soit par une visite au sein de l'entreprise au cours du stage, soit par un contact téléphonique ou par e-mail auprès du professionnel-tuteur).

- SUJET DU STAGE

Pour choisir son stage **dans le domaine de la protection des plantes**, l'étudiant pourra s'appuyer sur les offres émanant du réseau des professionnels impliqués dans la formation, sur d'autres réseaux d'offres de stage et sur ses propres contacts. Le choix du stage doit être une démarche active et volontaire, si possible en phase avec le projet professionnel. Le stage pourra s'effectuer en France comme à l'étranger. **Le sujet et la structure d'accueil devront obligatoirement avoir été validés par les responsables de la formation.**

- MODALITÉS DE SOUTENANCE ET D'ÉVALUATION

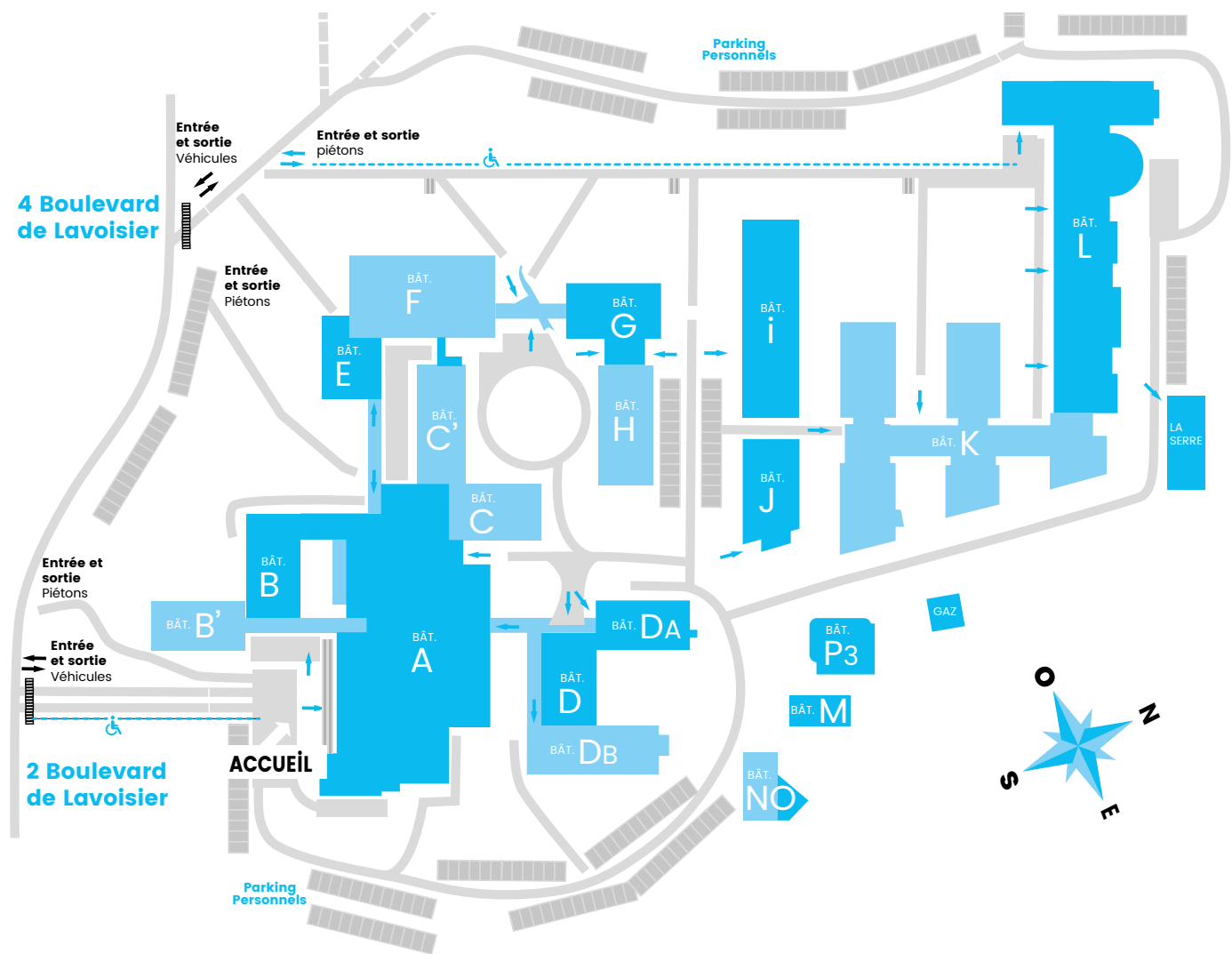
Le mémoire de stage fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury composé d'au moins trois personnes : le tuteur professionnel représentant l'entreprise, l'enseignant-tuteur du stage et un responsable pédagogique. La soutenance orale est, au moins en partie, présentée sous la forme d'un bilan de compétences ou retour d'expérience. La note finale donnée au stage est la moyenne :

— d'une note portant sur le mémoire écrit et prenant en compte la forme du rapport et le fond du travail effectué par l'étudiant.e

— d'une note portant sur la soutenance orale du mémoire et prenant en compte d'une part les capacités de l'étudiant.e à présenter son travail de stage de façon claire, concise et logique en faisant ressortir les compétences acquises lors de ce stage, ses capacités à répondre aux

questions du jury, d'autre part l'investissement de l'étudiant.e au sein de l'entreprise.





- A** Scolarité | Accueil | Enseignement (Amphi A à E) | Administration
- B** Enseignement biologie
- B'** Enseignement biologie
- C** Enseignement chimie
- C'** Recherche
- D** Enseignement physique
- Da** Enseignement physique
- Db** Recherche
- E** Enseignement biologie
- F** Enseignement biologie | Recherche
- G** Enseignement géologie | informatique
- H** Enseignement informatique | Recherche
- I** Enseignement mathématiques | Recherche
- J** Enseignement chimie
- K** Recherche
- L** Enseignement transversaux | Enseignement (Amphi L001 à L006)

Impression Service Reprographie UA



**FACULTÉ
DES SCIENCES**
UNIVERSITÉ D'ANGERS

2, Boulevard Lavoisier
49045 ANGERS CEDEX 01
T.0241735353
www.univ-angers.fr

